Le Conseil des Ministres s’est réuni le jeudi 11 juillet 2013 au palais de la République, sous la présidence du Chef de l’Etat, Son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sacommunication, le Chef de l'Etat a saisi l'occasion que lui offre le début duRamadan pour adresser ses vœux et formuler des prières pour les Sénégalais etpour les membres du Conseil des Ministres.

Le Président de la République a consacré le premier volet de sa communicationau sous-secteur de l'assainissement en réitérant, d'avance, ses directives auGouvernement, concernant la réalisation, dans les centres urbains, de plansdirecteurs d'assainissement (volet eaux usées et pluviales, avec la définitionprécise de leurs phases d'investissements prioritaires, sur un horizonquinquennal).

Il a, ensuite, préconisé l'accélération de l'élaboration des plans directeursde Dakar et de Kaolack, pour permettre leur exécution à très court terme.

Le Président de la République a, par ailleurs, invité le Gouvernement àengager, dans les meilleurs délais, la remise à niveau des stations d'épurationet à accélérer les travaux de dépollution de la baie de Hann dont lesfinancements sont déjà obtenus de l'Agence Française de développement et de laBanque Européenne de développement pour un montant de trente trois (33)milliards de FCFA.

Concluant ce premier volet de sa communication, le Chef de l'Etat a invité leGouvernement à mettre en œuvre la stratégie nationale de l'assainissementrural, en rapport avec les partenaires techniques et financiers, et lescollectivités locales.

Evoquant la question de l'optimisation du financement de l'économie nationale,le Président de la République, a d'abord félicité le Gouvernement pour lanotation améliorée du Sénégal, par Standard and Poor's, dont la perspectivepassée de « Négative » à « Stable ». Ce qui devrait nous permettre d'accroîtrele niveau de mobilisation des ressources sur les marchés financiers, malgré latendance haussière des taux d'intérêts notée.

La réalisation des objectifs de croissance durable de l'économie sénégalaisesuppose des pré-requis, notamment l'amélioration du financement du secteurprivé. Les crédits bancaires représentent moins du tiers du produit intérieurbrut de notre pays contre prés de 100% dans les pays émergents.

Pour corriger cet état de fait, le Président de la République a demandé auPremier Ministre,

en relation avec le Ministre de l'Economie et des Finances,de procéder sans tarder, la mise à jour du plan d'actions de concertationsnationales sur le crédit et d'accélérer la mise en œuvre de l'ensemble desmesures retenues.

La mise en place du Fonds de garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP)et la création du Fonds Souverain des Investissements Stratégiques (FONSIS),s'inscrivent également dans cet agenda.

A ces dispositifs viendront s'ajouter les actions de la Banque Nationale deDéveloppement Economique (BNDE).

Dans le troisième volet de sa communication, le Chef de l'Etat a engagé leGouvernement à mutualiser les infrastructures et systèmes d'information duGouvernement.

Il a, par ailleurs, invité le Gouvernement à poursuivre, résolument, lapolitique de baisse de la facture téléphonique de l'Etat, en faisant accélérerle programme d'intégration des services de l'Etat dans le réseau de l'intranetadministratif.

Réaffirmant sa volonté d'engager une forte dynamique de création d'emplois pourles jeunes, le Chef de l'Etat a décidé de la mise en place d'une structure deCoordination nationale des initiatives et projets mis en œuvre dans le cadre dela politique d'emploi des jeunes.

A la suite du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a fait au Conseil, le compterendu des activités gouvernementales conduites au cours de la semaine écoulée.

Le Premier Ministre a, auparavant, remercié le Chef de l'Etat pour ses vœux etformulé à son tour des vœux et des prières, afin que le Tout Puissant agréetoutes nos prières et les couronne de succès pour tout le pays, en ce début deRamadan.

Le Premier Ministre a invité le Gouvernement à prendre toutes les dispositionsutiles afin d'assurer un approvisionnement correct des ménages en produits deconsommation courante à des prix raisonnables.

Abordant le suivi du plan d'urgence de lutte contre les inondations, le PremierMinistre a indiqué que les opérations de curage et d'entretien des canaux dedrainage à Dakar et dans les régions sont terminées de même que d'autresopérations d'envergure concernant l'assainissement.

Le Premier Ministre a évoqué l'inauguration du quai d'escale de Carabane, enmettant en évidence l'importance de l'ouvrage dans le désenclavement de laCasamance et du rôle économique et social qu'il sera appelé à jouer dansl'évacuation des produits agricoles, halieutiques et culturels de l'ensemble dela région, et en particulier dans les îles environnants.

Le Premier Ministre a, enfin, évoqué autres activités :

Lancement des travaux de constructiond'autoponts (Thiaroye et Keur Massar) ;

Remise des clés des stades régionaux.

A sa suite, le Président de la République a félicité le Premier Ministre et leGouvernement pour le rythme d'exécution de l'action gouvernementale.

Le Ministre des Affaires Etrangères a fait le point sur l'actualitéinternationale en insistant sur la crise en Egypte et en rendant compte desrésultats de la réunion des deux commissions mixtes Sénégal-Koweït,Sénégal-Gambie.

Le Ministre de l'Agriculture a fait au Conseil une Communication surl'installation de l'hivernage et l'évolution des semis sur l'ensemble duterritoire national.

Le Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance a présenté au Conseil lesdocuments de base, structurant le nouveau cadre d'orientation stratégique de lapolitique de bonne gouvernance.

Fondée sur l'impératif de positionnement de la bonne gouvernance comme facteuressentiel de croissance et de développement économique et social, la nouvellestratégie embrasse 06 principaux champs d'intervention :

- Etat de droit et démocratie ;

- Intégrité publique ;

- Efficacité de l'administration ;

- Gouvernance locale ;

- Promotion et appropriation citoyenne de la Gouvernance ;

- Gouvernance des secteurs stratégiques (mines, foncier, éducation, santé...).

Les objectifs recherchés, suivant les axes stratégiques retenus, visent, entreautres, un meilleur fonctionnement de la puissance publique, une meilleuregestion des attentes du public, un renforcement de notre système detransparence et un raffermissement de notre démocratie.

Dans le même ordre, le Ministre s'est appesanti sur les principes directeurs departicipation citoyenne, de contrôle citoyen de l'action publique etd'appropriation citoyenne de la

Gouvernance.

Le Ministre a également exposé l'architecture de la stratégie de communicationd'accompagnement du processus.

A la suite, le Président de la République a pris la parole pour féliciter leMinistre de la Promotion de la Bonne Gouvernance, pour la qualité de sesdocuments et de leur présentation.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- Projet de loi portant modification de l'article 3 de la loi n°2012 - 30décembre 2012 portant création de l'Office national de Lutte contre la fraudeet la Corruption.

I- Au titre des mesures individuelles, le conseil a pris les mesures suivantes:

Monsieur Mame Seydou NDOUR, Commissaire dePolice divisionnaire, en détachement à l'Office des Nations Unies contre laDrogue et le Crime, est nommé Directeur de l'Office central de répression duTrafic illicite des Stupéfiants au Ministère de l'Intérieur, en remplacement deMonsieur Cheikhna Cheikh Sadibou KEITA, Commissaire de Police divisionnaire deClasse exceptionnelle, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Papa Ousmane SEYE, Conseiller desAffaires Etrangères principal, précédemment Ambassadeur du Sénégal en Algérie,est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République duSénégal auprès du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Sa Majesté Abdallah BenAbdel Aziz Al Saoud, Roi d'Arabie Saoudite, en remplacement de MonsieurMouhamadou Doudou LO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite;

Monsieur Momar DIOP, Docteur en Economie,est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République duSénégal auprès de Son Excellence Monsieur Jacob ZUMA, Président de laRépublique d'Afrique du Sud, en remplacement de Monsieur Cheikh NIANG, appelé àd'autres fonctions ;

Monsieur Mamadou SALL, Ambassadeur duSénégal en Egypte, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeurextraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de SonExcellence Monsieur Mahmoud Abass, Président de l'Etat de Palestine, avecrésidence au Caire ;

Monsieur Cheikh NIANG, Ambassadeur duSénégal aux Etats Unis d'Amérique, est nommé, cumulativement avec sesfonctions, Ambassadeur extraordinaire et

plénipotentiaire de la République duSénégal auprès de Son Excellence Monsieur Enrique Peña NIETO, Président desEtats Unis du Mexique, avec résidence à Washington ;

Madame Marie Gueye SECK, Economiste,précédemment Secrétaire permanent de la Cellule d'Appui à la Promotion del'Emploi, est nommée Directeur de l'Emploi au Ministère de la Jeunesse, del'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques.

Revenir